

LECTURE A VOIX HAUTE

mardi 6 décembre 2011, par [Claudie BOYER](#)

Lire à haute voix consiste, à transmettre oralement à des auditeurs qui en ont manifesté le désir sa propre lecture d'un écrit.

...Il s'agit d'informer du contenu d'un texte, de provoquer des réactions de refus, d'enthousiasme ou d'action, de susciter des émotions, du plaisir, de convaincre de sa propre culture, etc. ...